

COMMUNE DE RECOLOGNE
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 juin 2018 à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Recologne s'est réuni le 15 juin 2018 à 20 heures 30 sur convocation du Maire en date du 11 juin 2018.

Etaient présents : Annie ROUSSELOT, Sylviane CHLOPINSKI, Roland MORALES, Jean-Pierre BRUCKERT, Philippe NANN, Daniel MEYER, Jacqueline TORRES-BERMEJO, Marie BERGER, Michèle BOUDAUX, Yasmine ROUX, Frédéric CHATELAIN

Absents excusés : Denise GRIVET, Franck VERIN

Secrétaire de séance : Sylviane CHLOPINSKI

ORDRE DU JOUR

1. Certificats d'urbanisme - Déclarations préalables - Permis de construire
2. Devis divers
3. Enquête Publique parc éolien Lanterne-Vertière
4. Travaux mairie
5. Questions diverses

CERTIFICATS D'URBANISME :

Maître Damien ROUSSELLE, parcelle ZL120, 3 rue l'Orbe Epine.

Maître Myriam MEYER, parcelle B 821, 12 Grande Rue.

DECLARATION PREALABLE :

Société INOLYS pour Louis Victor GERDIL, 22 Grande Rue, parcelle D 185 pour des panneaux photovoltaïques.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Monsieur Thomas BARÇON, 8 rue l'Orbe Epine, parcelle ZI 101-654, pour une extension de maison : garage

PERMIS D'AMENAGER: VACHOT Marie, Grande Rue, parcelle D14, division parcellaire. Le conseil souhaite une seule entrée commune aux deux propriétés. Les bordures du trottoir seront à la charge du propriétaire.

DEVIS

- BTT : ouverture mur de pierres pour réaliser un accès au parc du château : 1 896€ TTC
- QUALIBAT : lucarne dans les combles du presbytère : 1 980€ TTC

Accord du Conseil municipal

ENQUETE PUBLIQUE PARC EOLIEN LANTENNE-VERTIERE

Le Conseil Municipal, doit donner un avis concernant le projet du parc éolien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ▶ Donne un avis : 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions

AVENANT MARCHE MAIRIE

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'avenant N°1 au lot N°04- Menuiserie extérieure bois et aluminium de l'entreprise GIRARD Jean-Marie, et de l'avenant N°1 au lot N°11- Electricité Ventilation de l'entreprise ELECTRIC SERVICE, dans le cadre des marchés de travaux concernant l'aménagement des locaux de Mairie et de logements dans l'ancien Presbytère.

Ces avenants modifient les montants des marchés initiaux pour les raisons suivantes :

Lot N°04- Menuiserie extérieure bois et aluminium :

▶ Travaux modificatifs pour la commande des volets roulants : mise en place d'une motorisation en remplacement de la manœuvre par treuil.

Lot N°11- Electricité Ventilation:

▶ Travaux modificatifs pour la commande des volets roulants : mise en place d'alimentations électriques pour la motorisation.

	Marché initial HT	Avenant N°1 HT (en plus)	Nouveau marché HT
Lot 04- Menuiserie extérieure bois et aluminium SARL GIRARD Jean-Marie	55 738,60 €	+ 1 650,00 €	57 388,60 €

	Marché initial HT	Avenant N°1 HT (en plus)	Nouveau marché HT
Lot 11- Electricité Ventilation Entreprise ELECTRIC SERVICE	42 220,00 €	+ 550,00 €	42 770,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ▶ accepte les motifs des avenants,
- ▶ autorise Monsieur le Maire à signer les avenants.

AFFAIRES DIVERSES :

- Monsieur le Maire informe le conseil que toutes les subventions du marché de la réhabilitation du presbytère ont été notifiées. La somme attendue s'élève ainsi à 255 371.30€.
- Onf : Monsieur la Maire présente le programme de coupe pour l'année 2019
- Monsieur MEYER présente le rapport annuel du SIEVO.
- Travaux qui se réaliseront prochainement : Mise en place des shelters du 9 au 13 juillet prochain
- La prochaine réunion de conseil est prévue le 20 juillet prochain.

La séance est levée à 22h45

